

TERMES DE REFERENCE

Mission n°21SANIN810

I. Informations générales

| | | |
|-------------------------------|---|-----------------------------------|
| Intitulé de la mission | Renforcement des capacités de l'Unité de Gestion et d'Appui au Développement Sanitaire – UGADS du Burundi en vue de son opérationnalisation comme Récipiendaire principal pour la mise en œuvre de la subvention RSS/RSC du Fonds Mondial | |
| Composante | RSS/Traverse | |
| Thématique(s) | Gestion des Produits de santé | |
| Bénéficiaire(s) | UGADS / ICN | |
| Pays | Burundi | |
| Subventions FM concernées | Montant de la subvention | Période de la subvention |
| VIH | 38 883 452 USD | 2021-2023 |
| Tuberculose | 9 211 130 USD | |
| Paludisme | 70 849 593 USD | |
| Durée totale des jours prévus | 105 jours | |
| Contact Expertise France | Personne référente | Coordonnées |
| | Sabrina Regent | Sabrina.regent@expertisefrance.fr |

II. Justification de la mission

Le Burundi est bénéficiaire des subventions du Fonds Mondial depuis 2003. Dans le cadre du cycle d'allocation 2021-2023, le pays bénéficiera de 118 944 175 USD pour les trois pandémies. Le récipiendaire principale des subventions VIH, TB et paludisme est le PNUD. Le Fonds Mondial envisage de confier la mise en œuvre de la subvention RSS/ RSC à la partie nationale via son « Unité de Gestion et d'Appui au Développement Sanitaire » UGADS.

Cette démarche d'inscrit dans un souci d'optimisation des ressources, et s'inscrit donc dans le sens de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005). Les cinq principes corps de de la Déclaration de Paris étant l'appropriation nationale, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.

Le MSPLS du Burundi est conscient de l'importance de la contribution des partenaires techniques et financiers à travers l'aide bilatérale et multilatérale et de la nécessité pour le MSPLS d'avoir une bonne visibilité d'ensemble des ressources et investissement dans le domaine de la santé.

Le Gouvernement du Burundi à travers sa nouvelle vision « L'appropriation nationale au cœur de la réussite de la mise en œuvre des financements dans le domaine de la santé au Burundi » a pris un certain nombre de mesures et entrepris une série de réformes profondes pour assainir le système de gestion des finances publiques et de passation des marchés publics

Pour accompagner les efforts du pays dans ce domaine, l'appui de l'expert IPSA (Initiative Présidentielle pour la Santé en Afrique – projet pilote mise en œuvre par Expertise France via

L'Initiative) a été sollicité pour préparer, accompagner et aider le pays à renforcer ses capacités de gestion financières et programmatiques dans l'objectif de mettre en place une structure de gestion des financements robuste et pérenne, et qui travaillera en toute transparence et indépendance, avec la responsabilité de rendre compte périodiquement aux autorités du pays, et aux PTFs.

Cet appui et accompagnement a abouti à la création de l'Unité de Gestion et d'Appui au Développement Sanitaire par l'ordonnance ministérielle N° 630/106 du 28/01/2020 portant création et organisation de l'Unité de Gestion et d'Appui au Développement Sanitaire « UGADS ». Cette UGADS inclut l'Unité de Gestion de Projet jusque-là récipiendaire des fonds de l'Alliance Gavi.

Dans le cadre du NFM3, le Fonds mondial a manifesté son adhésion à la vision stratégique du Burundi qui vise à inclure l'Unité de Gestion et d'Appui au Développement Sanitaire (UGADS) dans la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial, et envisage donc de confier la gestion du volet RSS/RSC des subventions à l'UGADS. C'est dans cet objectif qu'une évaluation (CAT) a été réalisée par l'agent Local du Fonds Mondial (LFA) permettant de cibler les forces, faiblesses et opportunités de cette UGADS en Octobre 2020. Cette évaluation a permis en Janvier 2021 de relever les axes d'améliorations nécessaires et les capacités à renforcer au sein de cette UGADS afin de la doter des outils et capacités essentielles pour assumer ce rôle de récipiendaire principal.

Dans un souci d'appropriation et de renforcement des capacités de la partie nationale, l'ICN- Burundi a sollicité un appui d'experts pour accompagner la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation CAT de l'UGADS réalisé par le Fonds mondial. Quatre domaines d'appui ont été identifiés : Gouvernance, Finances, Suivi et évaluation, Gestion des approvisionnements et des stocks. Les experts demandés accompagneront le pays dans les renforcements des capacités de l'UGADS et son équipe et assureront un transfert de compétences adéquates pour son opérationnalisation fonctionnelle. A ce titre, le renforcement des capacités de l'UGADS doit permettre son opérationnalisation à pouvoir jouer pleinement son rôle de récipiendaire principal des subventions du Fonds mondial.

A ce jour, des experts ont été identifiés dans les domaines de Gouvernance, Finances, Suivi et évaluation. Les présents termes de référence visent ainsi à identifier deux experts en matière de gestion des approvisionnements et des stocks, avec un profil d'ingénieur biomédical et/ou spécialiste laboratoire.

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectifs de la mission

1. Renforcer les capacités de l'UGADS en vue de son opérationnalisation en tant que récipiendaire principal des subventions du Fonds mondial en s'appuyant sur l'audit 2019 de l'Alliance GAVI et sur l'évaluation CAT du Fonds mondial réalisée en Octobre 2020
2. Doter l'UGADS d'une expertise relative à la gestion des achats et des stocks des intrants de laboratoire et des équipements biomédicaux

2) Résultats à atteindre

- a) Les rôles de la Direction des Infrastructures Sanitaires et des Equipements (DISE) et du Laboratoire National de Référence (LNR) au sein du Ministère de la Santé relativement aux

activités liées à la maintenance des équipements biomédicaux (formations, supervisions...)
sont définis clairement afin de garantir une bonne efficacité des ressources utilisées

- b) Le cadre réglementaire concernant les activités de laboratoire est développé
- c) Le système d'information et de gestion logistique (SIGL) est mis en place
- d) Le système d'achat et de gestion des stocks répond aux exigences minimales du Fonds Mondial
- e) Le rôle et responsabilité de l'UGADS dans les différents mécanismes de coordination en matière de gestion des produits de santé sont clarifiés

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre.

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, conférence et colloque, formation, rapport ou guide.

IV. Description de la mission

1) Livrables attendus

Expert 1 (GAS/LAB) :

L'Expert devra appuyer l'UGADS dans sa structuration sur les aspects de gestion des approvisionnements et des stocks de produits de santé. Pour ce faire l'Expert devra appuyer l'UGADS dans la définition d'une feuille de route en vue d'élaboration de différents documents, tels que :

- le plan d'achat et de gestion des stocks de base des intrants de laboratoire et équipements biomédicaux qui illustre comment l'UGADS respectera les principes d'achat de ses bailleurs de fonds
- une stratégie nationale de maintenance des équipements biomédicaux et des moyens humains ;
- un plan opérationnel indiquant les responsabilités de l'UGADS dans le suivi du stockage et de distribution des intrants ;
- Un plan opérationnel indiquant les responsabilités de chaque entité (DISE et LNR) ;
- la liste nationale des réactifs et consommables en fonction du nouveau paquet minima d'activités (PMA) ;
- les procédures pour la maintenance des équipements de laboratoire et la gestion du matériel ;
- Une procédure concernant l'échantillonnage des intrants de laboratoire ;
- un texte réglementaire relatif aux activités de contrôle qualité des intrants de laboratoires ;

- la création et le développement de l'environnement réglementaire concernant les activités de laboratoire par la mise en application des ordonnances décrets et arrêtés.

Par ailleurs l'Expert devra :

- Fournir un état des lieux des différents laboratoires infrastructures, ressources humaines et équipements ;
- Mettre en place un système de rapportage temporaire qui permet de capter les données logistiques relatives aux produits de santé listés dans ce projet de subvention RSS/RSC avant la mise en place d'un SIGL intégré ;
- Evaluer les différents systèmes SIGL en vigueur pour les données logistiques au niveau des laboratoires et sélectionner le système SIGL le plus performant ;
- Mettre en place le SIGL sélectionné dans les laboratoires réalisant les plus gros volumes de tests.
- Appuyer au recrutement d'un Chargé GAS avec un profil d'ingénieur biomédical ou d'un spécialiste laboratoire ;
- Elaborer un Plan opérationnel indiquant les responsabilités de chaque entité (DISE et LNR) élaboré.

Expert 2 (BIO/MED)

L'Expert devra appuyer l'UGADS dans sa structuration sur les aspects biomédicaux. Pour se faire l'Expert devra appuyer l'UGADS dans la définition d'une feuille de route en vue d'élaboration de différents documents, tels que :

- un plan d'achat et de gestion des stocks de base des intrants de laboratoire et équipements biomédicaux qui illustre comment l'UGADS respectera les principes d'achat de ses bailleurs de fonds
- la fourniture des justificatifs pour les travaux de réhabilitation du LNR et assurer le suivi des travaux ;

Par ailleurs l'Expert devra fournir :

- un plan opérationnel indiquant les responsabilités de chaque entité (DISE et LNR);
- un état des lieux des différents laboratoires infrastructures, ressources humaines et équipements

2) Coordination

La coordination des appuis techniques apportés à l'UGADS sera assurée par l'Expert IPSA résidant au Burundi en collaboration rapprochée avec les coordinateurs de l'UGADS et de l'ICN.

Autant que possible, l'appui des expert.e.s devra être mis en œuvre en présentiel auprès de l'UGADS. Les expert.e.s se rendront au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC / Conseiller Régional de Coopération en Santé.

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

- 1) **Lieu** : Bujumbura (Burundi)
- 2) **Période de mise en œuvre** : Mars – Juin 2021
- 3) **Date de démarrage** : 01/04/2021
- 4) **Date de fin** : Juin/ Juillet 2021

La mission débutera par un briefing avec l'équipe de L'Initiative et les différentes parties prenantes de la mission. Elle se clôturera par un débriefing.

- 5) **Durée effective** : Environ 40 jours prestés
- 6) **Planning/calendrier** :

Le calendrier prévisionnel d'exécution des appuis sera élaboré en coordination avec l'Expert IPSA et l'équipe de coordination de l'UGADS et de l'ICN.

Il est à noter que les livrables attendus sont indiqués à titre indicatif et seront rediscutés en amont de la contractualisation des expert.e.s et revus également en coordination avec l'équipe de l'UGADS afin de répondre au mieux à ses besoins.

Dans le cadre de la soumission, il est demandé aux candidats de proposer un calendrier prévisionnel d'appui

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'expert.e.s : 2

Expertise France sera sensible à l'équilibre genre dans la constitution de l'équipe d'expert.e.s. et encourage les candidatures féminines.

2) Profil d'experts

Poste 1 : Expert.e GAS/Laboratoire– environ 25 jours

A . Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3ème cycle) en santé, spécialisation GAS avec une expérience avérée en laboratoire d'analyses médicales
- Excellente maîtrise des procédures des bailleurs de fonds internationaux (Fonds mondial, GAVI, Banque mondiale..)
- Excellentes qualités et capacités de:
 - o communication
 - o travail en équipe
 - o travail sous pression

- transmission des savoirs/compétences
- d'analyse et résolution des problèmes
- de prise de décision et d'initiative
- coordination
- Compétences en genre appréciées
- Excellente maîtrise du français (écrit et parlé)
- La connaissance de l'Anglais constitue un atout

B .Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle significative dans la mise en place d'un système d'information et de gestion logistique
- Expérience professionnelle significative dans la planification des activités, la quantification des intrants et produits de laboratoire,
- Expérience professionnelle significative dans l'élaboration de documents normatifs, guides, DAO et documents cadre dans la structuration du réseau national des laboratoires
- Avoir une expérience en formation / suivi des laboratoires en matière d'assurance qualité.

Poste 2 : Expert.e Ingénierie Biomédicale– environ 15 jours

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3ème cycle) en santé, spécialisation Laboratoire
- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Biomédical
- Excellente maîtrise des procédures des bailleurs de fonds internationaux (Fonds mondial, GAVI, Banque mondiale..)
- Excellentes qualités et capacités de:
 - communication
 - travail en équipe
 - travail sous pression
 - transmission des savoirs/compétences
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
 - coordination
- Compétences en genre appréciées
- Excellente maîtrise du français (écrit et parlé)
- La connaissance de l'Anglais constitue un atout

B. Expérience professionnelle

- Expérience professionnelle significative dans la mise en place d'un système d'information et de gestion logistique
- Expérience professionnelle significative dans la planification des activités, la quantification des équipements biomédicaux

- Expérience d'élaboration de plan de gestion et de maintenance des équipements biomédicaux au niveau national
- Avoir une expérience en formation

VII. Compte-rendu de missions

Un compte rendu (maximum de 10 pages et suivant le modèle fourni) devra être remis par mail après chaque mission dans un délai de 10 jours après la fin de l'appui. Ce compte-rendu, rédigé en français, devra pouvoir être diffusable auprès de l'ensemble des partenaires concernés par la mission.

VIII. Informations pratiques

Le bénéficiaire met à disposition de(s) l'expert(s) les moyens suivants :

- un lieu de travail afin d'apporter un appui au plus près des personnels de l'UGADS
- Une connexion internet fiable

La personne référente au sein de l'organisation bénéficiaire pour la réalisation de la mission est : le Dr Liboire NGIRIGI - Coordonnateur de l'UGADS.

Les experts seront responsables des aspects logistiques de leur mission pendant la prestation, sauf indication contraire d'Expertise France.